

Saint Pierre, le 5 novembre 2013

Compte rendu de la CAPL n°2 du 5 novembre 2013

A l'ordre du jour : Candidature à la liste d'aptitude de C en B

57 dossiers ont été présentés : 1 candidature annulée et 56 dossiers examinés

Le volume indicatif pour la DRFiP Réunion pour 2014 : 11 + une marge supplémentaire de 2 soit un total de 13

L'administration a proposé que les candidats proposés en excellent l'année dernière et non retenus par la Centrale soit automatiquement ré-proposés cette année en priorité et y a ajouté 5 nouveaux candidats. Ces 7 candidatures n'ont pas fait l'objet de débat au sein de cette CAPL.

Les 49 dossiers restant, proposés comme très bon ou à revoir, ont été examinés en séance et ont fait l'objet d'échanges avec la parité administrative.

A l'issue des débats, la DRFiP a donc élaboré la liste des 13 candidatures retenus pour cette année qui sera communiquée à la CAPN prévue en mars 2014. Cette liste sera prochainement publié par l'administration.

Vos délégués FO CAPL des Contrôleurs :

Bernadette RIVIERE, titulaire

Patrice BILLON, suppléant

David JUBIN, expert